



### présentation

Le DSA Architecture et risques majeurs est un **diplôme post-master à caractère professionnalisant**.

Alors que le dérèglement climatique augmente les situations de risques et de crises à travers la planète, le DSA Architecture et risques majeurs forme des architectes compétents dans la prévention des risques majeurs, la gestion de crise, la reconstruction et le développement.

### objectifs

- Apprendre à prévenir et gérer les risques d'origine naturelles et anthropiques, dans le respect du cadre de vie.
- Appréhender la gestion du risque comme une action globale qui s'inscrit dans un environnement complexe: architectural, urbain et naturel, social et économique, et surtout humain.
- Améliorer ses compétences techniques dans l'ensemble des domaines liés à la construction, en particulier en situation de crise.

### programme

- 4 semestres dont un en mise en situation professionnelle (MSP),
- 1 semaine d'enseignement toutes les 2/3 semaines,
- 3 voyages d'études.

### public concerné

Le DSA s'adresse aux titulaires d'un diplôme d'architecte français ou étranger ou d'un autre diplôme (niveau Bac+5) si les compétences acquises permettent de suivre la formation (notamment un diplôme d'ingénieur, de paysagiste ou d'urbaniste).

### procédure d'admission

Le dossier de candidature est à déposer sur le portail [admission.archi.fr](https://admission.archi.fr) du 6 mai au 16 juin 2024.

### plus d'informations

[www.paris-belleville.archi.fr](https://www.paris-belleville.archi.fr)  
Rubriques Formations/spécialisations

### contact

Déborah Arnaudet, responsable de la formation

📧 [deborah.arnaudet@paris-belleville.archi.fr](mailto:deborah.arnaudet@paris-belleville.archi.fr) ☎️ 01 53 38 50 64

